

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 16 janvier 2023 Compte rendu **COMMUNICABLE**

Le lundi 16 janvier deux mille vingt-trois, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Coulanges-lès-Nevers se sont réunis à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Julien JOUHANNEAU.

## Ouverture de la séance à 19h00

**Membres présents :** Monsieur Julien JOUHANNEAU, Madame Sylvie FAVERIAL, Monsieur Joël LAUNOIS, Madame Françoise RIVET, Madame Elisabeth RAY, Monsieur Roger GUYOT, Madame Irène LAVEAU, Monsieur Fabrice MOLARD, Monsieur Pierre-Henri COTTARD, Elyane CHATILLON.

Absent et excusée : Madame Martine RENAULT donne pouvoir à Monsieur Julien JOUHANNEAU

1- **Désignation du secrétaire de séance :** Elyane Chatillon

2- **Approbation du compte-rendu du CCAS du 5 décembre 2022**

Sylvie FAVERIAL demande si tout le monde est d'accord sur le contenu du compte-rendu et s'il est bien le reflet des points présentés à l'ordre du jour et des discussions qui ont pu en découler. La majorité des participants est d'accord sur le contenu du compte-rendu.

Le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité**

3. **Décisions prises par le Conseil Départemental et octroi de secours d'urgence**

a) **Décisions prises par le Conseil Départemental**

- Monsieur G. a déposé une première demande d'allocation personnalisée à l'autonomie en établissement le 16/09/2022, pour la prise en charge du tarif dépendance à l'E.H.P.A. D « La Fruitière » de Marseille.

*Décision du 22 septembre 2022, il a été décidé de lui accorder cette allocation à compter du 18 août 2022 au 31 août 2025 selon les modalités suivantes :*

*Attribution d'une prestation journalière de : 6,54 €, pour un degré dépendance (G.I.R) : 3, sa participation journalière sera de 4,81 € ;*

*A partir de la date de début de droit mentionnée ci-dessus, il percevra un montant mensuel de 198,93 €.*

4- **Bilan Financier et des distributions des colis**

Les colis 1 personne ont presque tous été distribués, 16 colis supplémentaires vont être commandés et distribués aux personnes qui n'ont pas pu en avoir.

Un bilan financier va être abordé lors de la prochaine réunion du CCAS.

5- **Atelier cuisine et conventionnement**

Ateliers reportés à une date ultérieure

6- **Colis d'urgence et conventionnement**

La convention en partenariat avec le CCAS de Coulanges-lès-Nevers doit être retravaillée et sera communiquée ultérieurement.

7- **Coffrets parfumés**

14 coffrets en fabrication, fournis par la pharmacie du Banlay, ils sont composés de parfums au thé vert et de savons. Un recensement des résidents admis en E.H.P.A.D va être fait pour la distribution assurée par les membres du CCAS. Le devis d'Andikado est en attente.

### 8- Situation individuelles pour la téléalarme

Le Département de la Nièvre prend en charge une partie de la location mensuelle de la téléalarme proposée par ses soins, sous condition de revenus, mais également sous réserve que la commune de résidence apporte également une aide aux abonnés.

Ces aides sont versées trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les dispositions prises par la commune.

Les aides à la location accordées par le Département et la commune ne sont pas cumulables avec la prise en charge dans le cadre du plan d'aide de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et de la prestation de compensation du handicap (PCH).

### 9- Informations et question diverses

- Monsieur Pierre-Henri COTTARD représentera Madame Martine RENAULT au sein du Comité de gestion du Fonds Départemental de la Compensation du Handicap lors de ses absences ou indisponibilités en sa qualité de suppléant.
- Présentation du dispositif « la colocation AGEVIE pour les personnes dépendantes », journée portes ouvertes le 31 janvier 2023 de 16h à 18h30 à Garchizy.
- Atelier écogeste du 1<sup>er</sup> février 2023 à 14h00 salle du Conseil Municipal,
- Atelier écoquartier se déroule le mercredi 8 février 2023 à 18h00 en salle des Associations, intervention du groupe SOLIHA dans le but d'alléger la facture énergétique des ménages les plus vulnérables, propriétaires occupants et locataires et produit des logements qui maîtrisent l'énergie.
- **Calendrier des prochaines réunions CCAS**
  - 13/02/2023
  - 16/03/2023
  - 06/04/2023
  - 22/05/2023
  - 22/06/2023 (remise dictionnaire et calculatrice)
  - 26/06/2023

**La séance est levée à 21h00**

### Prochaine réunion :

Le Président du CCAS,   Julien JOUHANNEAU	Secrétaire de séance,   Elyane CHATILLON
---	---